



COMITE DEPARTEMENTAL DES ALPES MARITIMES

DE LA FEDERATION FRANCAISE DE VOLLEY - BALL


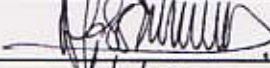
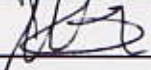
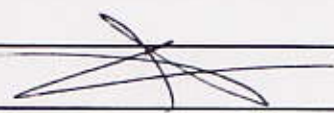




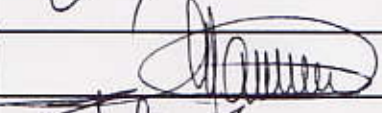
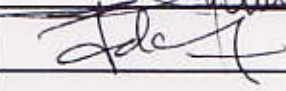



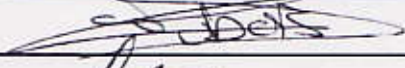
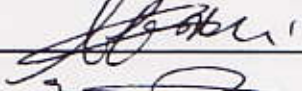



PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

2003

MANDELIEU LA NAPOULE

FEUILLE DE PRESENCE - Assemblée Générale du CDAM de la FFVB
 Vendredi 13 juin 2003 - MANDELIEU LA NAPOULE

Nom du Club	Nom et Prenom du representant	Signature
ACPM CANNES		
ACSFP MONACO		
AS BEAULIEU	Jerôme Vandamme	
AS CANNES	JOSERLAND A.	
AS MONACO	Le Heuz	
AS ST JEANNET		
ASC BNP		
ASCC HOSPITALLIERS		
ASLM CANNES	PLABRUNA CHERKOTAE	
ASPTT CAGNES SUR MER		
ASPTT CANNES LE CANNET		
ASPTT NICE	LEON JAIL	
ASSP MONACO		
ASSP NICE		
CANNES AERO SPORTS	RODRIGUEZ	
CO VALBONNE	Roullier	
ES CANNET ROCHEVILLE	MORIKAWA Alain	
ES VILLENEUVE LOUBET		
GRASSE VB	D. NANCINI	
IBM LA GAUDE	F. DELOPME	
LA CHEMAIE VOLLEY-BALL		
MANDELIEU VB	SEBASTIE	
MO MOUGINS	PASTORLO Frederic	
NICE VB	PAULUS SERG	
OA JUAN LES PINS	DUBAIS Christian	
RC CANNES	COZZI RICHEL	
SC MOUANS SARTOUX	DOHAMO Stéphanie	
TEAM BEACH VOLLEY		
US CAGNES	GERBAUD Patrice	
VB STADE LAURENTIN		
VENCE VB	CORHENIER Sylvain	

A or

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Nous soussignés Emma IBANEZ et Stéphane DUHARD, vérificateurs aux comptes nommés par l'assemblée générale du Comité Départemental des Alpes Maritimes, déclarons avoir contrôlés les comptes de l'année civile 2002 le vendredi 6 juin 2003 en présence de M. Eric TANGUY président.

Tout les livres de comptes et pièces justificatives ont été mise à notre disposition, nous avons procédé a un contrôle par sondage et obtenu réponse à toutes les questions posées.

Nous n'avons décelé aucune anomalies ni irrégularités.

Nous proposons donc à l'assemblée générale de donner quitus au trésorier.

Fait à Mandelieu le 6 juin 2003.

Emma IBANEZ



Stéphane DUHARD



MONTANT DES DROITS ET DES AMENDES

TARIFS SAISON 2003-2004

Approuvés en Assemblée Générale

DESCRIPTIF	2002-2003	2003-2004
Adhésion Cotisation annuelle au CDAM	144,83 €	150,00 €
Engagement par équipe Détente	60,98 €	60,00 €
Engagement par équipe: Senior	41,16 €	50,00 €
Engagement par équipe: Espoir, Junior, Cadet	41,16 €	45,00 €
Engagement par équipe : Minimes	27,44 €	30,00 €
Engagement par équipe : Benjamin, Poussin	12,20 €	13,00 €
Frais de P.V. supplémentaire	60,98 €	70,00 €
Demande de Report de Match Senior	15,24 €	30,00 €
Demande de Report de Match Espoir, Junior	15,24 €	30,00 €
Indemnité d'Arbitrage Départementale	Idem Régionale	
Feuille de Match mal tenue Senior, Espoir, Junior	19,06 €	20,00 €
Feuille de Match parvenue hors délai	19,06 €	20,00 €
Feuille de Match non parvenue dans les 30 jours	38,11 €	40,00 €
Match perdu par forfait : Seniors, Espoirs, Juniors	60,98 €	70,00 €
Match perdu par forfait : Cadets, Minimes	18,29 €	30,00 €
Match perdu par forfait : Benjamins, Poussins	20,00 €	20,00 €
Licence non présentée	3,05 €	3,50 €
Tenue vestimentaire non conforme (par joueur)	3,05 €	3,50 €
Cautonnement de Réclamation	19,06 €	30,00 €
Droit d'Appel devant le Bureau Directeur	22,87 €	40,00 €
Absence de tableau de marquage.	15,24 €	20,00 €
Absence de podium d'arbitrage.	15,24 €	20,00 €
Forfait général : Senior, Espoir, Junior, Cadet	152,45 €	175,00 €
Forfait général : Benjamin, Poussins	50,00 €	50,00 €
Forfait général : Minime	106,71 €	125,00 €
Absence non justifié d'un Arbitre		20,00 €
Défaut d'obligation d'arbitrage		150,00 €
Redevance Arbitrage Senior, Espoir, Junior		80,00 €
Résultats non communiqués sur Minitel	118,91 €	40,00 €

A noter : disparition de l'amende pour feuille de match non conforme

A ml

ALLOCUTION DU PRESIDENT **(texte intégral)**

Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants des clubs,
Monsieur le Président de la Ligue de Côte D'Azur Volley-Ball,
Chers amis,

Nous voici une fois de plus réunis pour clôturer une saison sportive par la traditionnelle assemblée générale, je suis heureux de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue à Mandelieu la Napoule

Je vous transmet les excuses de M. Serge MAYERUS, Inspecteur Départemental Jeunesse et Sport qui pour un emploi du temps chargé ne pourra être parmi nous ce soir comme il l'aurait souhaité.

Je remercie tout particulièrement pour sa présence une fois de plus à nos côtés, M. René ACCUSANO Président de la Ligue Côte d'azur de Volley-Ball, je le remercie également pour toute l'aide que nous apporte la ligue tout au long de la saison et surtout dans les instants difficiles.

Cette saison a été une grande année pour le Volley-Ball français.

Cette saison a été une grande année pour notre Comité Départemental, je suis tout particulièrement heureux de présenter le bilan aujourd'hui, car celui ci est positif dans beaucoup de domaines.

1^{er} point : Les Résultats

- Cette saison nous avons vu l'équipe de France se classer 3^{ème} au championnat du monde en Argentine
- Nous avons vu le RC CANNES remporter pour la deuxième fois consécutive la coupe d'Europe, enchaînant avec la coupe puis le championnat de France, un grand bravo pour cette performance unique dans l'histoire du Volley-Ball.
- Le Pôle Espoir de Cannes gagne le championnat de France des Pôles.
- Notre équipe de sélection départementale minimex filles est championne de Zone et participe aux finales nationales, elle gagne aussi Eurathlon 2003 devant nos voisins italiens et espagnols.
- Nos équipes de sélections départementales minimex garçons et benjamines sont vice championnes de zone, les minimex garçons participent aux finales nationales.
- 4 équipes de clubs de notre Comité sont présentes aux phases finales de la coupe de France jeune.

2^{ème} point : Les Licenciés

- La reconnaissance d'une Fédération, d'une Ligue, d'un Comité Départemental passe par le nombre de ses licenciés.
- 2406 volleyeurs dans notre département, soit 10 % de plus que la saison dernière, ce chiffre est le plus élevé jamais atteint dans les Alpes Maritimes.
- Sur l'olympiade, 23,6 % de licenciés en plus, avec des progressions croissantes dans toutes les catégories jeunes à l'exception des Espoirs.
- Lors de l'AG fédérale il y à 15 jours, le Président Jacques SHAW dans son allocution, regrettait « l'érosion de nos licenciés » et plus particulièrement des « licenciés actifs » avec des fuites vers le loisir. Dans les Alpes Maritimes et sur la Cote d'Azur, il n'en est rien, la tendance est à l'inverse, et les progrès des 2 départements de la Côte d'Azur annoncent je le pense un avenir de plus en plus prospère et propice au développement de nos disciplines.

A se

3ème point : Les compétitions

- Cette saison nos championnats n'ont jamais été aussi complets et étoffés.
- Nous avons accueillis deux nouveaux clubs à qui nous souhaitons bienvenue et surtout prospérité, ce sont l'AS CENTRE HOSPITALIER de CANNES qui a intégré notre championnat détente, et le club jeune LA CHENAIE VOLLEY-BALL, parrainé par le SC MOUANS SARTOUX qui a figuré dans nos championnats jeunes.
- 15% de rencontres sportives en plus, montrent l'envie de jouer encore plus au Volley-Ball.

4ème point : Les initiatives et le développement

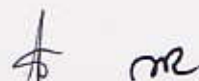
Cette année des initiatives de clubs ont fortement contribuées à notre progression ;
ont fortement contribuées à améliorer l'image de notre sport ;
ont contribué à faire connaître notre Volley Départemental sur un plan national, régional, départemental ou communal en le valorisant auprès de nos instances statutaires.

- Le SC MOUANS SARTOUX, grâce à l'énergie de Danielle LOMBARDOT, a donné naissance au premier club Jeune des Alpes Maritimes, hébergé dans le collège de la Chenaie, cette initiative a permis de faire découvrir le Volley compétition à des jeunes joueurs scolaires.
- Le MO MOUGINS a organisé les finales nationales des benjamines, avec une énergie et un professionnalisme remarquables, une grande fête du Volley a eu lieu 3 jours à Mougins, avec une remise des récompenses qui restera dans les mémoires de ces jeunes joueuses.
- Avec 128 séances de Volley dans le milieu et le temps scolaire, nous contribuons à faire découvrir le Volley-Ball chez les plus jeunes.
- Nous avons comme chaque année participé très activement aux fêtes de l'USEP, où des classes entières sont venues à la découverte d'activités sportives, le Volley-Ball a eu un succès à la hauteur des autres disciplines sinon au dessus.
- Une initiative nouvelle, nous inaugurons le dimanche 22 juin, notre premier tournoi sur herbe pour les catégories poussins, benjamins et minimes. Je compte sur la participation massive des clubs pour amener des joueurs et joueuses, le succès sera au rendez vous j'en suis certain, et nous reconduiront ainsi dans les années futures cette manifestation.
- Le 1^{er} septembre prochain, nous collaborerons avec la Ligue Côte d'Azur et la Ligue Nationale de Volley, à l'organisation d'un match amical de l'équipe de France en préparation pour l'Euro 2003, notre équipe nationale rencontrera ce jour-la à 20h00 à la Palestre au Cannet, l'équipe de Russie, médaille d'argent au championnat du monde, pour cette occasion la LNV nous dotera d'un certain nombre d'invitations, nous vous contacterons pour vous associer et vous inviter à cette manifestation.

5ème point : Le Beach Volley

- Nous avons débuté cette année des actions en faveur du Beach Volley, discipline olympique que nous avons à gérer de par la délégation Ministérielle et Fédérale qui nous est accordée.
- La commission Beach Volley est la plus récente de nos commissions, elle n'en est pas pour autant la moins active.
- Un stage de sélection a contenu du Beach Volley sur les terrains d'Antibes.
- Un premier tournoi départemental a vu le jour, suivi du premier championnat départemental des Alpes Maritimes.
- Des interventions avec des écoles ont aussi été organisées sur les terrains d'Antibes.

La résultante de ces bons points, nous montrent une évidence indiscutable : **Le Volley-Ball progresse dans notre département.**



Pour l'heure et la saison prochaine, nos objectifs vont être sur la continuité de nos actions, que ce soit dans les clubs, dans le secteur scolaire, dans nos activités quotidiennes pour organiser notre discipline.

Les enjeux pour cette dernière année de l'olympiade, vont être :

- De confirmer nos bons résultats afin de les transformer en acquis.
- D'installer et d'assurer le développement du Beach Volley.
- De médiatiser nos sports, afin de les rendre plus visibles, plus attrayants.
- De développer encore plus le Volley-Ball.

Le développement, chaque structure doit décider d'un enjeu quantitatif et qualitatif, car le développement doit être l'affaire et la préoccupation permanente de tous.

Chacun de nous doit se sentir concerné par cet enjeu de taille, il faut essayer de ramener dans le giron de notre fédération le maximum de tournoi et compétitions indépendantes, nous devons aussi dans un avenir proche nous lancer dans le sport entreprises, notre département est riche d'un tissu industriel, économique et technologique, sachons exploiter ce créneau.

Il y a un an, je vous annonçais dans mon discours d'ouverture de l'AG 2002, notre intention de faire de notre Comité un modèle au niveau National, cette volonté de nous voir en bonne place est en train de se réaliser, nous sommes actuellement le 8^{ème} comité de France, 7^{ème} de métropole, si vous le voulez bien, demain nous serons dans les premiers.

Je ne peux terminer cette allocution sans remercier les membres du Comité Directeur et des commissions départementales, pour leur travail, pour leur investissement, pour le temps passé bénévolement au détriment de celui passé avec leur famille, pour administrer et faire progresser notre sport dans tous ses aspects. Sans eux, je n'ose imaginer le niveau du Volley-Ball dans les Alpes-Maritimes.

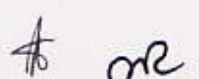
Je remercie également la société ART'PLUS pour son partenariat avec nous, nous aidant ainsi à mener à bien notre mission.

Mesdames et Messieurs les Présidents et responsables de clubs, Monsieur le Président de la Ligue, mes chers amis, avant de laisser la place aux vacances et prolonger notre activité sur les plages en pratiquant le Beach-Volley, soyez assurés que le comité directeur et moi même restons à votre écoute, afin de pouvoir préparer l'avenir dans les meilleures conditions, et, pour que vive et progresse le Volley Ball dans les Alpes Maritimes.

Merci pour votre attention.

Eric TANGUY

Président du Comité des Alpes Maritimes



Procès Verbal
Assemblée Générale Comité Départemental des Alpes Maritimes
Vendredi 13 juin 2003 à Mandelieu la Napoule

Commission des Pouvoirs

Clubs présents :

AS CANNES, AS MONACO, ASLM CANNES, ASPTT NICE, AS BEAULIEU, CANNES AERO-SPORTS,
CO VALBONNE, ES CANNET ROCHEVILLE, GRASSE VB, IBM LA GAUDE, MANDELIEU VB, MO MOUGINS,
NICE VB, OA JUAN LES PINS, RC CANNES, US CAGNES, SC MOUANS SARTOUX, VENCE VB.

Clubs absents :

AS SAINT JEANNET, ASPTT CAGNES, ACPM CANNES, ACSFP MONACO, ASC BNP, ASC HOPSITALLIERS,
ASPTT CANNES, ASSP MONACO, ASSP NICE, ES VILLENEUVE LOUBET, LA CHENNAIE VOLLEY-BALL,
TEAM BEACH VOLLEY, VB STADE LAURENTIN.

Présents : 18 clubs

Absents : 13 clubs

31 clubs affiliés représentant 74 voix

1 club non votant car n'étant pas en règle financièrement.

17 clubs Votants représentant 66 voix soit 89,19 %

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Comité directeur :

Bureau

M. Eric TANGUY – Président

Melle Geneviève CABIAUX – Vice Président

M. Serge RALLO – Secrétaire Général

Membres

M. Serge HAMICHE – Président commission jeunes

M. Philippe LAFITTE – Président commission Technique

M. Joël LERDA – Président commission Informatique

M. Didier MANCINI – Président commission Détente

M. Axel LE MEUR – Membre

Mde Maryline DELLA MARTINA - Membre

Excusés

M. Alain GRIGUER – Vice Président

M. Philippe LAFITTE – Président commission Technique

Dr Gilles BUTTY – Président commission Médicale

Assistent

M. Eric ROUER


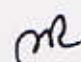
M. Simon CAYRON

Personnalités présentes :

M. René ACCUSANO, Président de la Ligue Côte d'Azur

Personnalités excusées :

M. Serge MAYERUS – Inspecteur Jeunesse et sports

1. Allocution de M. Eric TANGUY, Président du CDAM

2. Allocution de M. René ACCUSANO, Président de la Ligue Côte d'Azur

3. Ratification du Procès Verbal de l'Assemblée générale de ST LAURENT DU VAR du 14/06/2002

Le P.V est adopté à l'unanimité.

4. Rapport Moral du Secrétaire Général

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

5. Rapport Financier du Trésorier Général

Le rapport financier, le bilan et le compte de résultat sont adoptés à l'unanimité après lecture du rapport des vérificateurs aux comptes M. Stéphane DUHARD et Mde Emma IBANEZ

6. Budget prévisionnel année civile 2004

Le budget prévisionnel 2004 équilibré à 67 500,00 € est adopté à l'unanimité, avec des remarques quand à la crédibilité de ce dernier vue que le budget prévisionnel 2003 est de 72 500,00 €.

7. droits et amendes, nouveaux tarifs approuvés par le Comité Directeur

La proposition de tarifs du Comité Directeur est adopté a l'unanimité.

8. Election d'un nouveau vérificateur aux comptes

M. DUHARD ayant accompli ses deux ans de missions, M. Sylvain CORMENIER est élu à l'unanimité pour deux ans vérificateur aux comptes, Mde IBANEZ continue sa mission pour la deuxième année.

9. Rapport de la Commission sportive

Le Président expose les orientations 2003-2007 surtout en ce qui concerne les reports de match.

10. Rapport de la Commission Jeune

Le rapport est commenté par M. HAMICHE, il est fait remarqué dans l'assemblée la satisfaction de nombreux clubs face aux efforts fait par cette commission, avec comme constat une saison qui s'est beaucoup mieux déroulé que les précédentes.

11. Rapport de la Commission d'Arbitrage

La discussion s'engage par rapport à une insatisfaction de certains clubs suite à un absentéisme en augmentation de la part des arbitres, il est fait remarqué par la Présidente que cette saison il y a eu 25% de rencontre supplémentaires à arbitrer et que seulement 4% des rencontres n'ont pas été couvertes, il est à noter qu'un manque de concertation avec la Commission Régionale d'arbitrage est à l'origine de beaucoup de défections, la CDA a été prévenu dans certain cas le samedi matin du changement de désignation de certain arbitres, dur de se retourner dans un laps de temps de quelques heures. Les orientations pour la saison 2003-2004 sont de continuer l'effort en matière de formations et d'intégration de nouveaux arbitres dans le circuits départemental.

12. Rapport de la Commission Technique

Il est fait remarque que depuis 2 saisons le Comité assure une représentation nationale par ses équipes de sélections, 1 équipe en 2001-2003, 2 équipes en 2002-2003. Les orientations sont de continuer à dispenser nos formations et stages avec une ouverture encore plus grande vers le plus grand nombre.

Cette année une formation d'entraîneur 1^{er} niveau a été très apprécié et à rassemblée une quinzaine d'entraîneurs durant 5 jours.

13. Rapport de la Commission Détente

La saison s'est bien déroulée, on continue la saison prochaine sur la même formule.

14. Rapport de la Commission Informatique

Joël LERDA annonce le lancement d'un nouveau site internet pour la rentrée de septembre avec encore plus d'info.

Handwritten initials: J OR

EXAMEN DES VOEUX

15. Vœu n° 1 : VENCE VB (Mise en place d'un forfait d'arbitrage)

Une étude a été faite sur la base de la saison 2002-2003 pour une prise en charge par le Comité Départemental des frais de déplacement des arbitres, il est budgétisé qu'avec une redevance de 80,00 € annuelle par équipe départementale le projet est viable. La proposition suivante est faite :

A partir de la saison 2003-2004 les arbitres seront remboursés de leurs frais de déplacement par le Comité Départemental sur la base de 0,26 € le Km, les frais d'autoroute seront remboursés sur présentation des justificatifs, la distance kilométrique retenue est de ville à ville selon le barème présenté. Il sera demandé aux clubs une provision de 40,00 € par équipe à l'engagement et 40,00 € au maximum en janvier, un ajustement sera possible en cas de poules plus petites donc moins coûteuses.

Votent contre : CO VALBONNE ; CANNES AERO-SPORTS

La proposition est adoptée à la majorité.

16. Vœu n° 2 : VENCE VB (Sanctions pour les arbitres ne se déplaçant pas).

Proposition du Comité d'appliquer une amende de 20,00 € par absence injustifiée, cette somme sera retenue sur les frais de déplacements de l'arbitre.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

17. Vœu n° 3 : VENCE VB (demande de ne pas implanter de journées durant les vacances scolaires)

Le Comité s'engage autant que faire ce peut à appliquer cette mesure, mais il y a des cas où il est impossible de faire autrement, et si la saison 2003-2004 est aussi fournie en équipe que 2002-2003 il y aura des matchs durant les vacances.

Vœu non soumis au vote

18. Vœu n° 4 : VENCE VB (Imposer aux clubs de proposer au moins une date d'organisation jeunes)

Vœu déjà en application depuis AG 2002.

Vœu non soumis au vote

19. Vœu n° 5 : VENCE VB (Mise en place des secondes phases avec un délai de 10 jours).

Le Comité s'engage à appliquer cette mesure mais il y a des facteurs que le Comité ne maîtrise pas comme les réservations de salle auprès des Municipalités qui peuvent retarder l'information.

Vœu non soumis au vote

20. Vœu n° 6 : COMITE DEPARTEMENTAL (Envoi des documents par liste de diffusion E-Mail)

Une étude a montré que 1 700,00 € d'économie pourrait être réalisés par l'envoi en courrier électronique des calendriers, PV, Infos etc... il est donc proposé d'adresser la correspondance par ce moyen aux clubs dotés d'une adresse électronique, et de l'adresser par ce moyen à plusieurs personnes d'un même club.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

21. Vœu n° 7 : COMITE DEPARTEMENTAL (demande de participations financières)

Afin de financer l'emploi et la commission technique il est proposé aux clubs de verser une participation de 1,50 € par licence et par saison quel que soit l'âge et le niveau de pratique du licencié. Les appels de fonds se feront en deux fois, au 30 novembre en fonction des licenciés du jour et le solde au 30 mai. La mesure amènera environ 3 600,00 € dans les caisses du Comité.

Votent contre : NICE VB

La proposition est adoptée à la majorité.

Handwritten initials or signature.

22. Vœu n° 8 : COMITE DEPARTEMENTAL (Modification Article 20 du RGED)

Afin d'élargir les compétitions de catégories seniors, il est autorisé l'inscription sur la feuille de matchs de deux joueurs étrangers contre un actuellement.

Votent contre : ES CANNET ROCHEVILLE

La proposition est adoptée à la majorité.

23. Vœu n° 9 : COMITE DEPARTEMENTAL (Obligations d'arbitres)

Chaque club doit fournir un arbitre à la CDA par équipe engagée, cet arbitre doit effectuer au moins 6 matchs sur la saison sur demande CDA, en cas de non respect il est infligé une amende de 150,00 € par défection d'arbitre, par mesure d'exception un arbitre peut couvrir 2 équipe mais doit effectuer 12 matchs.

Votent contre : ES CANNET ROCHEVILLE, MO MOUGINS, GRASSE VB, VENCE VB, NICE VB, CANNES AS.

S'abstiennent : IBM LA GAUDE, SC MOUANS SARTOUX.

La proposition est adoptée à la majorité.

24. Vœu n° 10 : COMITE DEPARTEMENTAL (Absences aux réunions de CDA)

Un arbitre n'assistant pas a une réunion de la CDA sans raison valable ne sera plus désigné sur des rencontres départementales.

S'abstiennent : IBM LA GAUDE, GRASSE VB, MO MOUGINS.

La proposition est adoptée à la majorité.

25. Vœu n° 11 : COMITE DEPARTEMENTAL (Avancement de la saisie Minitel le dimanche soir 20h00)

Cette mesure à toujours le même but d'essayer d'avoir des résultats et classements dans la presse.

Votent contre : US CAGNES, MANDELIEU, AS CANNES, CANNES AS, ES CANNET ROCHEVILLE.

La proposition est adoptée à la majorité.

26. Vœu n° 12 : COMITE DEPARTEMENTAL (Création de la coupe du CDAM)

Le projet est présenté et n'attire pas de remarques, la commission sportive se chargera de réfléchir à la mise en place d'une compétition conviviale regroupant le maximum de licenciés de tout niveau.

Proposition non soumise au vote

27. Proposition du COMITE DEPARTEMENTAL : afin de ne pas pénaliser trop lourdement les oublis des clubs sur les saisies Minitel, le but du Comité en avançant la date de saisie au dimanche soir n'est pas de collecter plus d'amendes mais d'avoir des publications presse. Il et donc fait proposition de baisser l'amende Minitel de 120,00 € à 40,00 € sachant que c'est la dernière année que nous saisissons sur minitel puisque la FFVB met en place pour la saison 2004-2005 la saisie par Internet.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

28. Proposition du COMITE DEPARTEMENTAL : Par mesure de clémence il est proposé d'abaisser le montant de l'amende Minitel de 118,00 € à 60,00 € de manière rétroactive sur la saison 2002-2003, sachant que certains clubs ont plus de 1000,00 € d'amende Minitel et que le tarif de l'amende sera de 40,00 € pour la saison 2003-2004.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

29. Election au Comité Directeur des Postes ayants ouvert vacances :

Vote à bulletins secrets

M. Eric BENCHIMOL obtient 11 voix
M. Alain MORILLO obtient 43 voix
M. Arnaud JOSSERAND obtient 51 voix
M. Christian PALMARO obtient 5 voix

Mrs MORILLO et JOSSERAND sont donc élus au Comité Directeur pour l'olympiade qui prendra fin en juin 2004.

30. Remise des récompenses aux clubs champions départementaux.

31. La séance est levée à 23h30 suivi d'un apéritif.

Fait à Mandelieu le 10/10/2003.

Eric TANGUY
Président



COMITE DEPARTEMENTAL des A.M.
de la **FEDERATION FRANÇAISE de VOLLEY-BALL**
Maison Régionale des Sports
"Esterel Gallery"
809, boulevard des Écureuils
06210 MANDELIEU

Serge RALLO
Secrétaire Général